



LÉA
LA
POUR
MOI

Dossier de presse
Élections des délégués MSA 2025
«Mon délégué est là pour moi»

Les délégués MSA, là pour vous !



Jean-François Fruttero
Président de la MSA

Les élections des délégués MSA 2025 représentent un moment clé pour notre organisation et pour l'ensemble du monde agricole. À travers cet événement, ce sont 13 760 délégués qui seront élus dans toute la France pour incarner les valeurs de solidarité et de responsabilité qui sont au cœur de notre modèle mutualiste.

Les délégués jouent un rôle fondamental dans la gouvernance de la MSA. Leur présence sur le terrain et leur connaissance des réalités locales en font des acteurs

indispensables pour faire remonter les attentes des adhérents et trouver des solutions adaptées. Ils assurent un lien direct entre la MSA et ses adhérents, et contribuent ainsi à un service de proximité au plus près des besoins réels du monde agricole.

Nous portons une ambition commune : celle de maintenir une protection sociale juste, solidaire et profondément ancrée dans les territoires. C'est cette proximité, ce lien constant avec le terrain, qui nous permet de relever les défis actuels et futurs du monde agricole.

Aujourd'hui, le secteur agricole fait face à des enjeux majeurs : les changements climatiques, les contraintes économiques et l'évolution nécessaire vers une agriculture plus durable. Nos délégués, par leur engagement et leur ancrage local, joueront un rôle déterminant pour surmonter ces défis. Ils contribueront à accompagner les agriculteurs dans ces transitions et à faire évoluer notre modèle de sécurité sociale en phase avec les nouvelles réalités du monde rural.

Ces élections 2025 offrent ainsi une opportunité unique de renouveler et de renforcer cette démocratie locale, pilier de notre organisation. Elles permettront à la MSA de continuer à s'adapter aux transformations de notre secteur, tout en restant fidèle aux valeurs qui la fondent.

Je suis convaincu que la participation massive des adhérents à ces élections est essentielle pour garantir la pérennité de notre modèle mutualiste. Ensemble, faisons de ces élections un moment fort pour nos territoires et pour la MSA.

Les chiffres-clés de la MSA



Un régime mutualiste unique

5,1 millions

de bénéficiaires d'une prestation sociale : exploitants, salariés agricoles et employeurs de main-d'œuvre actifs ou retraités, ainsi que leur famille et conjoint.

2,5 millions d'électeurs.

13 760 délégués MSA élus démocratiquement partout en France et qui portent la voix des adhérents.

Source : rapport d'activité 2023

1 point d'accès unique

à toutes les prestations sociales (retraites, famille, santé, etc.)

+ de 3000 actions menées chaque année par les délégués.



Un pilier pour améliorer le quotidien des adhérents

6 552 bénévoles Sentinelles

122 sessions de formation organisées au 1^{er} trimestre 2024 par la MSA.

Personnes volontaires, majeures, formées et soutenues par des professionnels de la prévention pour tenir un rôle de repérage et d'orientation des personnes en situation de mal-être, voire en risque suicidaire.

Source : rapport d'activité 2023

+ de 50 000 enfants et jeunes adultes

bénéficient chaque année gratuitement d'un examen de prévention bucco-dentaire.

Source : chiffres clés 2024

+ de 35 000

bénéficiaires

reçoivent des prestations liées au handicap.

Source : statistiques MSA 2023

+ de 1 500 personnes

sont parties en vacances en 2023 grâce au dispositif « partir pour rebondir ».

Source : chiffres clés 2024



Une offre de services sur les territoires, au plus près des populations rurales

204 résidences

pour personnes âgées réparties sur 71 départements.

Source : chiffres clés 2024

1 426 428 heures

d'aides à domicile dans 25 départements pour aider à soulager les aidants s'occupant d'un proche dépendant.

Source : chiffres clés 2024

Les adhérents de la MSA en chiffres

Qui sont les adhérents de la MSA ?

1,3 million
d'actifs au régime agricole

dont 821 374 salariés
(exploitants, services, coopération...)

et 442 105 non salariés
(chefs d'exploitation ou d'entreprise, collaborateurs d'exploitation et aides familiaux)

527 727 femmes en agriculture

Source : chiffres clés 2024

Zoom sur les bénéficiaires des prestations sociales

2^e régime de protection sociale en France

32,5 milliards d'euros de prestations versées

5,1 millions de bénéficiaires

En 2023, **557 655 adhérents ont bénéficié d'une couverture maladie** ainsi que :

- **130 697 conjoints** et autres ayants droits
- **426 958 enfants**

2,9 millions de retraités ont bénéficié en 2023 d'avantages retraites.

Près de **3,1 millions de personnes étaient couvertes** en action sanitaire et sociale en 2023, qu'elles soient salariés ou non-salariés.

Source : rapport d'activité 2023

La MSA : la sécurité sociale du monde agricole

Avec plus de **5,1 millions** d'adhérents au régime agricole, et 32,5 milliards d'euros de prestations versées, la **MSA est le 2^e régime de protection sociale en France**. Elle gère l'ensemble de la protection sociale des exploitants, des salariés agricoles et de leur famille, et assure le recouvrement des cotisations auprès des entreprises de l'agriculture.

Un point d'accès unique



La MSA est un point d'accès unique. Elle gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, famille, vieillesse, logement, accidents du travail et maladies professionnelles.

La **protection sociale complémentaire fait aussi partie des missions de la MSA**, en matière de retraite, de santé et de prévoyance pour le compte de tiers et assure la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'œuvre et les non salariés.

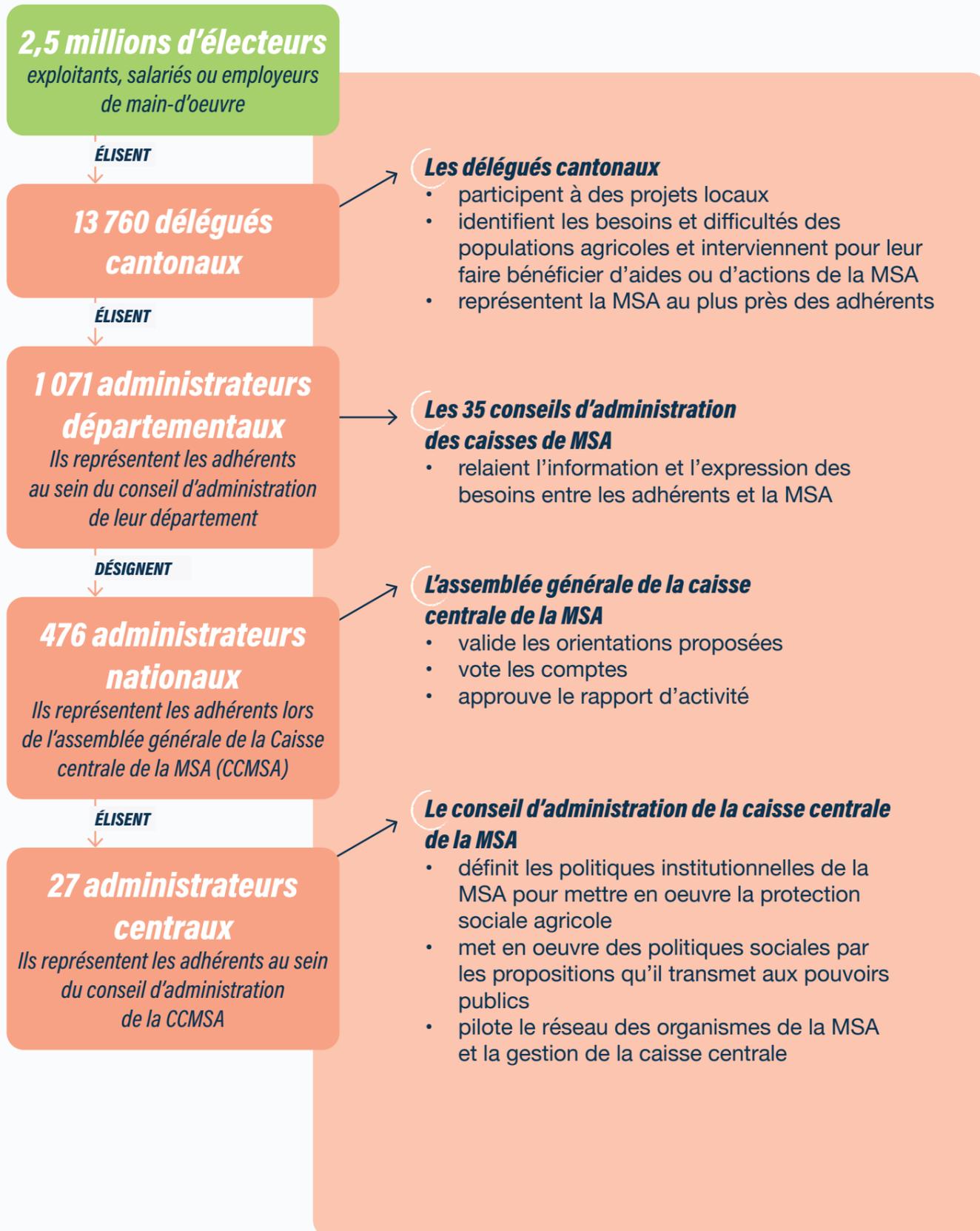
Sur tous les territoires



Pour être proche de ses adhérents et mener à bien sa mission de service public, la MSA est organisée en réseau et agit de manière décentralisée. Les 35 caisses MSA ont d'ailleurs développé, avec des associations partenaires, et sur tous les territoires, une offre de services à la personne (téléassistance, aide à domicile, portage de repas, garde d'enfants...) et aux entreprises, en passant par la formation professionnelle, l'ingénierie sociale, l'insertion par l'activité économique, etc.

La MSA :

Fonctionnement et instances



Pourquoi des élections de délégués à la MSA ?

Tous les 5 ans, les assurés de la MSA élisent leurs délégués.

Ils jouent le rôle de relais entre les habitants des territoires et la MSA.

Ils décident des actions et des projets qu'ils développent sur leurs territoires au profit des populations rurales : micro-crèches, transports solidaires, sensibilisation aux risques professionnels, utilisation des outils numériques, conférences de prévention santé...

Ils s'engagent avec les administrateurs, dans le cadre des assemblées générales et des conseils d'administration.

Ils portent la voix de la MSA auprès des acteurs locaux comme les mairies et les associations.

Ce fonctionnement fait l'originalité et l'efficacité de la MSA : c'est la seule institution de sécurité sociale à organiser des élections et à défendre un tel modèle mutualiste.

Les adhérents de la MSA votent pour les représentants de la catégorie à laquelle ils appartiennent, appelés « collègues », au nombre de trois et qui regroupent :

Exploitants



1^{er} collègue
Éleveurs, céréaliers, maraîchers, viticulteurs...

Salariés



2^e collègue
Salariés d'entreprise, d'exploitation, de coopératives, d'organismes professionnels agricoles

Employeurs agricoles



3^e collègue
Chefs d'exploitations et d'entreprises agricoles employeurs de main-d'oeuvre

Repère

En 2020, les adhérents ont élu 13 760 délégués cantonaux. Ces derniers ont ensuite, à leur tour, élu les membres des conseils d'administration des 35 caisses locales et de la caisse centrale de la MSA.

Le président de la MSA est élu parmi les administrateurs élus de la caisse centrale.

Des délégués au service du monde rural

Partout en France, les délégués mènent des actions de solidarité qui bénéficient non seulement aux adhérents, mais aussi à leur territoire. Ils renforcent ainsi le lien en milieu rural.

Projets associatifs

En 2021, les délégués de la MSA Berry-Touraine ont collaboré avec une association locale pour cultiver puis redistribuer 2000 plants de légumes aux adhérents qui en avaient le plus besoin, dans les Marpa ou lors de distributions alimentaires.



Les délégués MSA Berry-Touraine visitent les plants qui seront redistribués aux adhérents

Dispositifs d'entraide

Fabien, exploitant et délégué MSA dans l'Aveyron, a lancé en 2020 un service de remplacement entre agriculteurs : il permet de trouver rapidement un remplaçant lorsqu'un exploitant souhaite ou est contraint de quitter momentanément son exploitation.



Fabien Grimal avec le président des Jeunes Agriculteurs du canton

Accompagnement et soutien

Durant l'hiver 2024, le Pas-de-Calais et le Nord ont subi des inondations à répétition. Plusieurs délégués sont allés à la rencontre des sinistrés pour les soutenir et distribuer du matériel de première nécessité en lien avec la MSA.



Marie-Yvonne Verdure, déléguée MSA, échange avec Maxime Delianne, sinistré.

Comment les élections se déroulent-elles ?



Qui peut se présenter ?

Tout exploitant, salarié agricole ou employeur de main-d'œuvre agricole peut se porter candidat aux élections de la MSA, qu'il soit en activité ou à la retraite.

Pour cela, trois conditions doivent être remplies :

- Être inscrit comme électeur dans le collège où l'on se présente.
- Avoir au moins 18 ans.
- Ne pas avoir été condamné, au cours des cinq dernières années, pour une infraction apparaissant sur le bulletin n°2 du casier judiciaire.

Pour candidater, il suffit de compléter et de soumettre la déclaration individuelle de candidature correspondant à son collège, téléchargeable sur elections2025.msa.fr.



Qui peut voter ?

Tous les adhérents de la MSA sont invités à voter lors des élections des délégués.

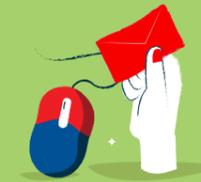
Pour être inscrit sur les listes électorales, cinq conditions doivent être remplies :

- Appartenir à l'un des trois collèges électoraux (exploitant, salarié ou employeur de main-d'œuvre).
- Être âgé d'au moins 16 ans.
- Ne pas avoir été condamné à une peine entraînant ou pouvant entraîner la déchéance des droits civiques.
- Avoir réglé l'ensemble des cotisations dues depuis au moins six mois.
- Résider sur le territoire métropolitain.
- Être affilié à la MSA avant le 1^{er} avril 2024.



Quand a lieu le scrutin ?

Le vote est ouvert du 5 au 16 mai 2025. Le dépouillement aura lieu le 22 mai 2025 dans chaque caisse de MSA.



Comment se passe le vote ?

2 options : **en ligne** ou **par voie postale**.

Les instructions de vote en ligne et le matériel pour voter par correspondance seront envoyés directement aux adhérents par courrier.

Quelle que soit la modalité retenue par l'électeur, le vote est anonyme et secret.



Retrouvez la carte des actions des délégués sur elections2025.msa.fr



« Mon délégué, là pour moi » : une campagne de mobilisation pour inciter au vote

Une campagne d'information et de sensibilisation est lancée depuis juin 2024 pour valoriser les délégués de la MSA, expliquer leur rôle et leur importance, et encourager les adhérents de la MSA à voter.

Les visuels clés

LÉA
LA POUR MOI

Léa, ma déléguée MSA, a vu que je n'allais pas bien. Elle m'a fait rencontrer une assistante sociale de la MSA, qui a contacté le service de remplacement. J'ai pu me reposer quelques jours.

je vote
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS MSA

Prévention santé, sécurité au travail, soutien aux familles et aux aînés, prévention du mal-être...
Vos délégués vous écoutent, vous accompagnent et portent votre voix !

Du 5 au 16 mai 2025, votez !
msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

JEANNE
LA POUR MOI

Jeanne, ma déléguée MSA, était de toutes les réunions pour construire une Marpa dans notre village. J'ai décidé de m'y installer pour être entouré.

je vote
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS MSA

Prévention santé, sécurité au travail, soutien aux familles et aux aînés, prévention du mal-être...
Vos délégués vous écoutent, vous accompagnent et portent votre voix !

Du 5 au 16 mai 2025, votez !
msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

RÉMI
LA POUR MOI

Après le gel de l'année dernière, Rémi, mon délégué MSA, m'a aidé dans mes démarches. J'ai réussi à obtenir un échelancier de paiement de mes cotisations. Un vrai soulagement face à cet imprévu.

je vote
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS MSA

Prévention santé, sécurité au travail, soutien aux familles et aux aînés, prévention du mal-être...
Vos délégués vous écoutent, vous accompagnent et portent votre voix !

Du 5 au 16 mai 2025, votez !
msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

LIONEL
LA POUR MOI

Lionel, mon délégué MSA, m'a dit que je pouvais toucher des APL. Je vais enfin pouvoir m'installer chez moi.

je vote
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS MSA

Prévention santé, sécurité au travail, soutien aux familles et aux aînés, prévention du mal-être...
Vos délégués vous écoutent, vous accompagnent et portent votre voix !

Du 5 au 16 mai 2025, votez !
msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

KATIA
LA POUR MOI

Suite à ma séparation, Katia, ma déléguée MSA, m'a fait rencontrer une conseillère MSA. Elle m'a permis de toucher ma pension alimentaire. Les fins de mois sont un peu moins difficiles.

je vote
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS MSA

Prévention santé, sécurité au travail, soutien aux familles et aux aînés, prévention du mal-être...
Vos délégués vous écoutent, vous accompagnent et portent votre voix !

Du 5 au 16 mai 2025, votez !
msa.fr

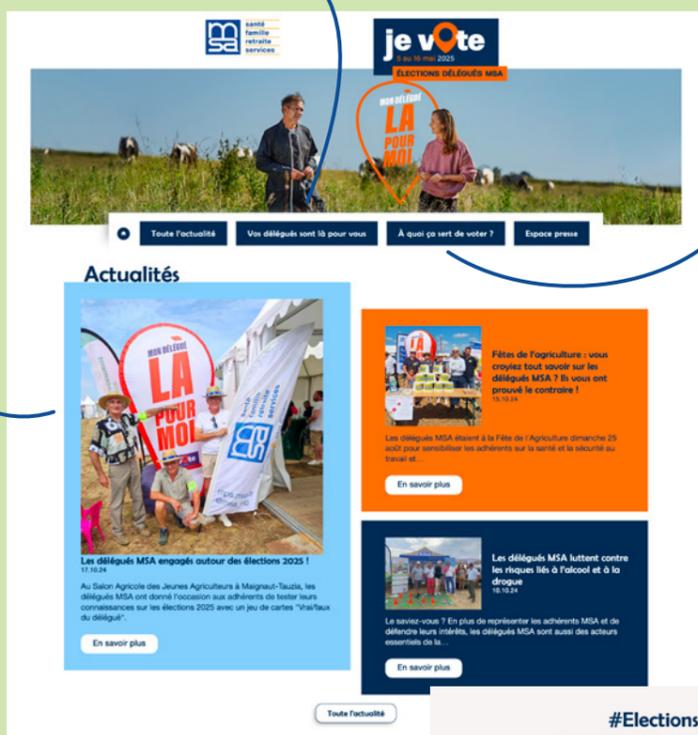
msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

« Mon délégué, là pour moi » : une campagne de mobilisation pour inciter au vote

Le site web des élections

Le site elections2025.msa.fr est le point central de l'information sur les élections. Il évolue au fil du calendrier électoral pour répondre aux interrogations et besoins de chaque public.

De la pédagogie sur le rôle et les missions des délégués



Les dernières actualités sur les actions des délégués et les élections

Des réponses sur pourquoi et comment voter

Une cartographie exhaustive des actions menées par les délégués



Liens et contacts utiles

Pour obtenir des informations relatives à la campagne nationale ou être mis en relation avec un interlocuteur spécifique, vous pouvez écrire au service presse de la CCMSA : presse@ccmsa.msa.fr.

Si vous souhaitez contacter une caisse de MSA en particulier, vous trouverez les coordonnées des personnes en charge de la communication et/ou des relations presse dans chaque caisse de MSA :



MSA Ain-Rhône	Hélène PAILLARD	paillard.helene@ain-rhone.msa.fr
MSA Alpes du Nord	Samlane VONGPRASITH	communication@alpesdunord.msa.fr
MSA Alpes Vaucluse	Camille DAUSSY	communication.blf@alpesvaucluse.msa.fr
MSA Alsace	Aurélie DELPORTE	delporte.aurelie@alsace.msa.fr
MSA Ardèche Drôme Loire	Dominique RABOTEAU	raboteau.dominique@ardechedromeloire.msa.fr
MSA Armorique	Caroline LANCELLE	lancelle.caroline@armorique.msa.fr
MSA Auvergne	Anne-Marie VIEIRA	vieira.anne-marie@auvergne.msa.fr
MSA Beauce Cœur de Loire	Mariane SCUDIER	scudier.mariane@bcl.msa.fr
MSA Berry-Touraine	Patricia VAUDIN	vaudin.patricia@berry-touraine.msa.fr
MSA Bourgogne	Anne-Marie GUY	guy.anne-marie@bourgogne.msa.fr
MSA Charentes	Sandrine FROMENTIN	fromentin.sandrine@charentes.msa.fr
MSA Corse	Elsa FLORENTIN	florentin.elsa@msa20.msa.fr
MSA Côtes Normandes	Fanny RENOUF	renouf.fanny@cotesnormandes.msa.fr
MSA Dordogne, Lot-et-Garonne	Christophe STEFANUTO	stefanuto.christophe@dlg.msa.fr
MSA Franche-Comté	Alexandra MAILLOT	maillot.alexandra@franchecomte.msa.fr
MSA Gironde	Gabrielle CHASLES	chasles.gabrielle@msa33.msa.fr
MSA Grand Sud	Nathalie GUERIN	guerin.nathalie@grandsud.msa.fr
MSA Haute-Normandie	Anne-Françoise GALLARD	gallard.anne-francoise@hautenormandie.msa.fr
MSA Île-de-France	Anne BETAYENE	betayene.anne@msa75.msa.fr
MSA Languedoc	Caroline REVEILLAT	reveillat.caroline@languedoc.msa.fr
MSA Limousin	Lydiane CRESPIN	crespin.lydiane@limousin.msa.fr
MSA Loire-Atlantique Vendée	Guillaume DIDELOT	didelot.guillaume@msa44-85.msa.fr
MSA Lorraine	Laure APOSTOLO	apostolo.laure@lorraine.msa.fr
MSA Maine-et-Loire	Isabelle LÉBOUCHER	leboucher.isabelle@msa49.msa.fr
MSA Marne-Ardenne-Meuse	Sylvie QUATRESOLS	quatresols.sylvie@mam.msa.fr
MSA Mayenne-Orne-Sarthe	Laure PAYEN	communication.grprec@mayenne-orne-sarthe.msa.fr
MSA Midi-Pyrénées Nord	Clotilde PERNIN	pernin.clotilde@mpn.msa.fr
MSA Midi-Pyrénées Sud	Christian DAVENNE	communication.blf@mps.msa.fr
MSA Nord Pas-de-Calais	Charlotte CAPLIEZ	capliez.charlotte@msa59-62.msa.fr
MSA Picardie	Camille DUFLOT	duflot.camille@picardie.msa.fr
MSA Poitou	Karine TARDY	tardy.karine@poitou.msa.fr
MSA Portes de Bretagne	Sabrina BURBAN	burban.sabrina@portesdebretagne.msa.fr
MSA Provence-Azur	Audrey BARRAQUIER	barraquier.audrey@provence-azur.msa.fr
MSA Sud Aquitaine	Joana GOUSSE	gousse.joana@sudaquitaine.msa.fr
MSA Sud Champagne	Maryse GUICHARD	guichard.maryse@msa10-52.msa.fr

Élections MSA 2025 en six dates clés

- **27 décembre 2024**
Date limite pour signaler une erreur d'inscription à la liste électorale
 - **21 janvier 2025**
Publication de la liste électorale défective
 - **4 mars 2025 au plus tard**
Date limite de dépôt des candidatures pour se présenter
 - **5 au 16 mai 2025**
Vote en ligne ou par voie postale
 - **22 mai 2025**
Dépouillement et annonce des résultats
- **Rendez-vous sur**
elections2025.msa.fr

presse@ccmsa.msa.fr